



DÉPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE

SIPOM DE REVEL

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mille vingt six, le vingt-quatre février à 20h30, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni au SIPOM de REVEL, sous la présidence de Madame Evelyne ROUANET.

Délégués titulaires

Délégués suppléants

Nom	Prénom	Statut	Procuration à	Nom	Prénom	Statut
AGAR	Nathalie	Présente		ADROIT	Sophie	Absent(e)
AUBOURG	Patrick	Présent		AMIEL	Armonie	Absent(e)
AUGER-TRETON	Brigitte	Présente		ANDRIEU	Rémi	Absent(e)
AUTHA	Sandrine	Présente		ARKI	Karine	Absent(e)
BEGARDS	Michel	Présent		AUBESQUIER	Nadine	Absent(e)
BENNES	Richard	Présent		BAHURET	Gisèle	Absent(e)
BERSEILLE	Pascal	Absent		BARBASTE	Pierre	Absent(e)
BONNET	Denis	Présent		BATUT	Jean Pierre	Absent(e)
BOURGAREL	Roger	Présent		BERRO	Jean Christophe	Présent
BOUSCATEL	Camille	Présent		BLANCHON	Alix	Absent(e)
BOUSQUET	Daniel	Présent		BONNEFOY	Magali	Absent(e)
CASTAGNE	Didier	Présent	Pouv de LAURENS Lucienne	BOYER	Michel	Absent(e)
CAZELLES	Jean Pierre	Absent		BRUNET	Magalie	Absent(e)
CESCATO	Francis	Présent		CALMET	Nelly	Absent(e)
CHIABRANDO	Marc	Présent		CAMINADE	Christian	Absent(e)
CLARY	Camille	Présent		CAMPOS	Pascal	Absent(e)
CLERGEAU	Serge	Absent		CARLIER	Thierry	Absent(e)
COLLOT	Adrien	Absent		CAROCA	Jean	Absent(e)
CREPY	Fabrice	Présent		CARRIEROU	Elian	Absent(e)
DAMIEN	Mélanie	Présente		CLOAREC	Françoise	Absent(e)
DE CAFFARELLI	Marie-Laure	Présente		CODECCO	Serge	Présent
DEGRET	Jean-Jacques	Absent		CORDIEZ	Serge	Absent(e)
DELHON	Jacques	Absent		COTTEREAU	Matthias	Absent(e)
DÉRAMOND	Sébastien	Présent		COURNEDE	Magali	Absent(e)
DOUZE	Maarten	Présent		COUZINIE	Philippe	Absent(e)
FABRE	Christian	Présent		CREBASSA	Pascale	Absent(e)
FABRE	Danièle	Présente		DE VILLELE	Philippe	Absent(e)
FERRAN	Franck	Présent		DISS	Laurent	Absent(e)
FONTES	Gérard	Présent		DURAND	Marc	Absent(e)
FOURNIER	Damien	Absent		FABRE	Elodie	Absent(e)
GELIS	Guillaume	Présent		FAGET(DA SILVA)	Odette	Absent(e)
GIRAULT	Katherine	Présente	Pouv de TROUDART Corinne	FEZZANI	Khaled	Absent(e)
GIRONIS	Julien	Présent		FIGNES	Jean-Claude	Absent(e)
GLAUDE	Ludovic	Absent		GROTTO	Emmanuel	Absent(e)
GRÉNARD	Stéphanie	Présente		HERAILH	Pierre	Absent(e)
GUY	Philippe	Absent		HOURQUET	Laurent	Absent(e)
ISMAN	Rémy	Présent		IMART	Jean Luc	Absent(e)
LACROUX	Evelyne	Présente		JONQUIERES	Vincent	Absent(e)
LAGOUTTE	Jean	Absent	Proc à LUCENA François	LAPASSAT	Jean Luc	Absent(e)
LARROQUE	Laurence	Présente		LEBRETON	Delphine	Absent(e)
LAURENS	Lucienne	Absente	Proc à CASTAGNE Didier	LEROUX	Sophie	Absent(e)
LAURENT	Anne	Présente		LUMEAU	Grégoire	Absent(e)
LUCENA	François	Présent	Pouv de LAGOUTTE Jean	MAGNIN	Gérard	Absent(e)
LUX	Pierre	Absent		MARTY	Francis	Absent(e)
MARIOJOULS	Roselyne	Absente		MAUREL	Danièle	Absent(e)
MARTORELL	Didier	Absent		MERLIO	Gwenaël	Absent(e)
NAVARRO	Karine	Absente		METCHE	Marie-José	Absent(e)
OURLIAC	Véronique	Absente		MILHAVET	Marie Line	Absent(e)
PAPIN	Florence	Présente		MISSEY	Jean-Paul	Absent(e)
PASTRE	Marie	Absente		MONTAGNE	Patrick	Absent(e)
PORTA	Raymond	Présent		MOULIN	Dominique	Absent(e)
PORTES	Pierre	Présent		NGAI	Jeffrey	Absent(e)
POUYANNE	Christophe	Absent		ORLOWSKI	Cécile	Absent(e)
PUJOL	Francis	Présent		OULES	Nicole	Absent(e)
RAVET	Marc	Présent		PADIÉ	Yannick	Absent(e)
REUSSER	Isabelle	Absente		PERRY PELISSIER	Samantha	Absent(e)
REY	Mickaël	Absent		POUX	Emmanuel	Absent(e)
RIBAUT	Jean-Paul	Présent		PRADELLES	Vincent	Absent(e)
ROUANET	Evelyne	Présente		RAYE	Michèle	Absent(e)
ROUANET ASTRUC	Géraldine	Absente		REGIS	Lionel	Absent(e)
ROUGIER	Thierry	Présent		RIVAIRAN	Laëtitia	Absent(e)
ROUQUET	Serge	Absent		ROUQUET	Jérémy	Absent(e)
SAURAT	Thierry	Présent		ROUX	Stéphane	Absent(e)
SEGREVILLE	Lucette	Présente		SARRALDE	Julien	Absent(e)
SERRE	Benoît	Présent		SAURET	Jérôme	Absent(e)
SOUAL	Jean-Pierre	Présent		SICARD	Didier	Présent
TROUDART	Corinne	Absente	Proc à GIRAULT Katherine	TEISSEYRE	Régine	Absent(e)
VANDEN BERGUE	Isabelle	Absente		TERRAT	Emmanuelle	Absent(e)
VERNIER	Jean Claude	Présent		VIGNA	Lionel	Absent(e)
VIALADE	Reine	Présente		VIRVES	Pierre	Absent(e)
VINCENT	Sophie	Absente		VIVIES	Sylvie	Absent(e)

Nombre de délégués titulaires présents : 46

Nombre de délégués suppléants présents : 3

Nombre de procurations : 3

Secrétaire de Séance : Madame Danièle FABRE

Objet : Convention de collecte supplémentaire entre le SIPOM et le CCAS de RAMONDENS :

Madame la Présidente fait part au Comité syndical du SIPOM de la demande renouvelée du CCAS de RAMONDENS pour assurer des collectes supplémentaires des ordures ménagères et pour les emballages ménagers recyclables en période estivale au cours des mois de juillet et d'août, et à la demande, lors de toutes les autres périodes de vacances scolaires, à raison d'une fois par semaine.

Le SIPOM pourrait assurer une collecte d'ordures ménagères les Jeudis et samedis pour la période estivale, du **04 juillet au 05 septembre 2026 inclus**, ainsi qu'une collecte des emballages ménagers recyclables le jeudi.

Pour les autres périodes de vacances scolaires, le SIPOM assurera une collecte des ordures ménagères les jeudis.

Madame la Présidente effectue une lecture de la convention de collecte annexée à la présente délibération.

Après avoir entendu cet exposé, le Comité Syndical du SIPOM décide, à l'unanimité de :

- **Assurer une collecte supplémentaire pour un montant forfaitaire de**
- **Approuver la convention liant le CCAS de RAMONDENS ;**
- **Autoriser la Présidente à signer cette convention.**



Acte rendu exécutoire

Après son envoi en Préfecture le :

27 février 2026

Fait à Revel, le 24 février 2026

La Présidente,



E. ROUANET





CONVENTION POUR LE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

(Colonie de vacances de RAMONDENS)

Du 1er juillet au 05 septembre 2026 inclus

Et à la demande lors des autres vacances scolaires

ENTRE:

**Le CCAS de RAMONDENS
TERRITOIRE MIDI PYRENEES
6 RUE DU BÉARNAIS
31069 TOULOUSE CEDEX 7**

ET:

Le Syndicat Intercommunal Pour les Ordures Ménagères (SIPOM)

Il a été convenu ce qui suit :

1° - Pour la période du 1er juillet au 05 septembre 2026 inclus, le Syndicat Intercommunal Pour les Ordures Ménagères assurera le ramassage des ordures ménagères et des emballages ménagers recyclables à la colonie de vacances de RAMONDENS - 81110 ARFONS ; ainsi qu'à la demande durant les autres périodes de vacances scolaires, à raison d'une fois par semaine.

2° - Les collectes supplémentaires auront lieu les jeudis et samedis, pour la période estivale et le jeudi pour les autres périodes, exception faite des jours fériés

3° - Durant ces périodes le Syndicat Pour les Ordures Ménagères assurera la collecte pour le compte du CCAS de RAMONDENS

4° - Le CCAS de RAMONDENS versera au Syndicat Pour les Ordures Ménagères la somme forfaitaire de 8 612 €, représentant les frais de collecte supplémentaire, étant entendu que s'il résultait du tonnage collecté un coût de prestation supérieur à 8 612 €, celle-ci serait en tout état de cause forfaitairement plafonnée à cette somme.

CCAS TERRITOIRE MIDI PYRENNES

Le Directeur

SYNDICAT DES ORDURES MENAGERES

La Présidente

Evelyne ROUANES

